

Demande de location d'une place de parc au parking des Mousquetaires

Critères de sélection pour obtenir une place.

Un seul abonnement est délivré par ménage. Une autorisation comporte au maximum deux immatriculations. Les entreprises sont considérées comme un ménage.

L'attribution des places tiendra compte, dans l'ordre proposé, des critères suivants :

1. Avoir versé une ou plusieurs taxes de non construction de places de parc lors de la transformation ou construction d'un bâtiment intervenue avant 1995 (date de la construction de l'extension du parking).
2. Etre inscrit(e) auprès de l'Office de la population et dont le logement principal se trouve dans le secteur au-dessous des voies de chemin de fer, **sur présentation d'une attestation de la gérance/propriétaire stipulant qu'aucune place de parc sur leur domaine privé n'est disponible pour les voitures automobiles légères immatriculées à leur nom. La gérance/propriétaire indiquera le nombre de places louées par le requérant.**
3. Etre employé(e) dans une entreprise de La Tour-de-Peilz située au-dessous des voies de chemin de fer en tenant compte des deux critères ci-dessous :
 - *Avoir un temps de trajet en transport public supérieur à 30 minutes porte à porte.*
 - *Avoir un temps de trajet en transport public porte à porte 1 fois et demi supérieur au temps de trajet en transport individuel motorisé.*

Toute demande doit être accompagnée d'une copie du permis de circulation.

Le Service domaines & bâtiments traitera le dossier en fonction des disponibilités, une fois vérifiée la conformité de la demande.



PRENEUR DE BAIL	
Nom :	
Prénom :	
Rue, numéro :	
NPA, localité :	
Adresse e-mail :	
N° tél. professionnel :	
N° tél. mobile :	
N° de plaques d'immatriculation :	
Marque/modèle du véhicule :	
Souhaite la place dès le :	
Loyer mensuel pour place permanente :	<input type="checkbox"/> CHF 140.-- ttc
Loyer mensuel pour place diurne : de 06h00 à 19h30 les jours ouvrables	<input type="checkbox"/> CHF 90.-- ttc
Loyer mensuel pour place nocturne : de 17h00 à 08h00, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés	<input type="checkbox"/> CHF 85.-- ttc
Loyer mensuel pour place moto *Veuillez cochez le type d'abonnement souhaité	<input type="checkbox"/> CHF 30.-- ttc
Si employé(e) dans une entreprise à La Tour-de-Peilz, nom de l'entreprise
Adresse de l'entreprise
<i>Selon critère 3 de la demande de location annexée</i>	
Temps du trajet en transport public (de porte à porte)minutes
Temps du trajet en transport individuel motorisé (de porte à porte)minutes

Le(a) soussigné(e) confirme l'exactitude des indications fournies. S'il s'avère ultérieurement que le(la) soussigné(e) a intentionnellement ou par négligence donné de fausses indications, le bailleur se réserve le droit de dénoncer le contrat avec effet immédiat pour juste motif. Le(a) soussigné(e), par sa signature, atteste avoir pris connaissance des critères d'attribution d'une place de parc.

Date :

Signature :

Veuillez joindre avec ce formulaire de demande une attestation gérance/propriétaire et une copie du permis de circulation.

